



Régie de Traitement des déchets

CONSEIL D'EXPLOITATION

DU 23 JUIN 2022

PROCES VERBAL

- **CONSEIL D'EXPLOITATION DU 23 JUIN 2022**

Réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Yves CHOUTEAU

Membres du Conseil d'exploitation en exercice : 8

Présents : 5

Pouvoirs : 0

Votants : 5

Date de convocation : le 16 juin 2022

Affichage : le 16 juin 2022

Membres présents : Monsieur Yves CHOUTEAU, Monsieur Philippe CACLIN, Monsieur Denis ONILLON, Monsieur Éric CUSEY, Monsieur ROCHARD Sébastien.

Membre excusé : Monsieur TATIN Jean-Jacques, Madame CHAMPAGNE Chantal, Monsieur DUPUIS Christian.

Secrétaire de séance : Monsieur Denis ONILLON.

Procès-verbal du Conseil d'exploitation du 23 Juin 2022

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 février 2022
2. Présentation des Rapports d'activités 2021
3. Attribution d'une prime de responsabilités pour un agent nommé sur un emploi de Direction
4. Tarifs – établissement de tarifs pour les DAE
5. Désaffectation et vente de matériels
6. Délibération concernant la vente de pneus
7. Reprise des matériaux issus du TMB
8. Questions diverses

1/ ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 FEVRIER 2022

Monsieur le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Exploitation du 24 février 2022.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du Conseil d'exploitation du 24 février 2022 est adopté à l'unanimité.

2/ PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2021 (SMITED, LA LOGE, TMB)

Monsieur le Président présente les rapports annuels 2021 sur le prix et la qualité du service public qui ont été transmis aux membres du comité syndical et du conseil d'exploitation :

1/ Rapport annuel 2021 du SMITED

2/ Rapport d'activité 2021 du TMB

3/ Rapport d'activité 2021 de l'Installation de stockage des déchets non dangereux de La Loge

Pôle valorisation :

Le Président présente le rapport annuel tout d'abord en évoquant le bilan quantitatif des déchets réceptionnés dans les installations du SMITED79. Il précise que les tonnages se sont maintenus grâce à la hausse du flux des tout venants (plus 6%).

Reprenant les chiffres, on peut observer que les tonnages évités entre 2018 et 2021 ont baissé. Cette baisse s'explique non seulement par les problèmes techniques que le TMB a rencontrés mais également par l'arrêt temporaire d'utilisation du CSR par la cimenterie Calcia qui rencontre des difficultés techniques de combustion dans leurs fours.

Par ailleurs, le Président explique qu'actuellement le SMITED79 traite 38 000 tonnes d'ordures ménagères. Avec la construction de l'usine, il est envisagé d'accueillir 45 000 tonnes, il faudra donc aller chercher des déchets en dehors des adhérents.

Afin de mieux comprendre le synoptique de traitement des ordures ménagères sur le TMB, le Président aborde les différents types de valorisation :

↳ **La valorisation thermique** avec la production de CSR qui représente 1 988 tonnes pour l'année 2021.

Pour information, il n'y a pas eu de tonnages valorisés par ce biais en 2022 car l'entreprise Calcia n'est actuellement pas en mesure d'alimenter son four en CSR.

↳ **La valorisation matière** : il s'agit de la récupération des ferreux et de l'aluminium pour recyclage et la fabrication de compost pour épandage.

↳ **La perte massive** qui est due à l'évaporation et à la fermentation des déchets (perte en eau).

Installation de stockage des déchets non dangereux ISDND de la Loge (Coulonges Thouarsais):

En 2021, 35 348 tonnes ont été stockées à la Loge alors que normalement cela représente environ 32 000 tonnes annuelles pour une autorisation préfectorale de 40 000 tonnes.

Sur ces tonnages, 12 000 tonnes sont constituées de balles reçues sur le site et éclatées. Il est précisé que le stockage se fait en vrac ce qui limite les risques d'incendie et permet un meilleur taux de compaction.

A ces tonnages s'ajoutent en vrac des Déchets d'Activités Economiques et des briques plâtrières provenant des entreprises du nord Sèvres et du secteur du SMC.

Pour l'année 2021, malgré les contraintes de personnels et de matériels, seules 322 tonnes ont été transférées à Amailloux ce qui est positif.

Concernant la capacité de stockage sur le site de La Loge, celle-ci diminue énormément. Au 10 juin 2022, elle représente encore 42 000 m³ de déchets soit 36 000 tonnes de déchets jusqu'au 15 novembre 2023. Ce chiffre équivaut à une année de stockage.

Il est précisé que dans le rapport d'activités 2021, le transfert des flux des emballages pour le Thouarsais n'apparaît pas, bien que cette nouvelle activité existe depuis le 1^{er} janvier 2021. Elle sera prise en compte dans le rapport d'activités 2022.

Les données financières

On observe que le Chiffre d'affaires du SMITED est en baisse, cette diminution s'explique :

- ⇒ d'une part, par le fait que les chiffres mentionnés pour l'année 2019 sont surévalués car c'est l'année où le budget du SMITED a été scindé pour faire place à deux budgets : le Budget « Structure » et le Budget « Traitement »,
- ⇒ d'autre part, par la baisse des tonnages à traiter. Pour pallier cette contrainte financière pour le SMITED, les tarifs ont été augmentés depuis 2020 pour permettre l'équilibre des comptes.

Par ailleurs, la masse salariale est en hausse. Cette augmentation s'explique par le phénomène « glissement, vieillissement technicité » (GVT), l'absentéisme, les augmentations de salaires et de charges imposées par la réglementation et par le recrutement d'un technicien chargé de la prévention hygiène et sécurité. En revanche, ce recrutement va permettre de réduire les coûts de fonctionnement car le SMITED faisait appel à un prestataire extérieur pour exercer cette mission.

Le volet social :

On remarque un absentéisme important, des mesures sont déjà en place pour améliorer la situation.

Quelques chiffres complémentaires : 5 travailleurs en situation de handicap et 4 accidents du travail en 2021.

Monsieur CHOUTEAU profite de cette intervention pour informer le conseil d'exploitation de l'avancée du projet de modernisation du TMB : il précise que le retour des offres qui a eu lieu fin mai pour 2 lots importants : lot n+1 : « génie civil, VRD et bio séchage » et lot n°3 : « process CSR ».

Deux entreprises ont répondu pour le lot 2 et trois entreprises pour le lot 3.

Ces entreprises seront reçues le 29 et 30 juin 2022 pour présenter leur candidature. Compte tenu de la conjoncture actuelle, il faudra s'attendre à des montants bien supérieurs à ceux évoqués lors de l'estimation. Il est prévu de mener des négociations avec les entreprises qui ont candidaté.

Toutefois, une nouvelle analyse financière est nécessaire pour prendre en compte ces surcoûts et le Président souhaite que le projet soit validé par les présidents d'intercommunalité.

Monsieur CHOUTEAU annonce qu'une validation définitive du projet est prévue pour fin septembre.

Compte tenu de ces nouvelles contraintes techniques et financières, les travaux risquent d'être décalés de quelques mois.

Le Président précise qu'une nouvelle rencontre avec les représentants de la CAN est prévue le 8 juillet.

Le pôle transport :

En 2021, le SMITED a investi pour des FMA (fond mouvant alternatif) supplémentaires, ce qui permet d'occuper 4 chauffeurs contre 3 en 2020 et de limiter le recours à des prestataires extérieurs.

Le Conseil d'exploitation est informé du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés qui sera présenté au Comité syndical.

3/ ATTRIBUTION D'UNE PRIME DE RESPONSABILITÉS POUR UN AGENT NOMMÉ SUR UN EMPLOI DE DIRECTION

Conformément à l'article 2 du décret 91-875 précité, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer dans les limites prévues par les textes susvisés, la nature, les conditions d'attribution et le taux des indemnités applicables à ces personnels.

Une prime de responsabilité des emplois administratifs de direction peut être attribuée aux agents occupant les fonctions de directeur général, de directeur général adjoint des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 10 000 habitants. Il s'agit d'une indemnité destinée à compenser les responsabilités inhérentes aux fonctions de direction.

Cette prime est fixée à 15% maximum du traitement brut de l'agent. Le Président détermine dans la limite de cette enveloppe le taux individuel applicable à l'agent.

Il s'agit d'une prime mensuelle.

Le versement de cette prime est interrompu lorsque le bénéficiaire n'exerce pas, pour quelque raison que ce soit, la fonction correspondant à son emploi, sauf en cas de congé annuel, congé pris dans le cadre d'un compte épargne-temps, de congé de maladie ordinaire, de maternité ou pour congé d'invalidité temporaire imputable au service (CITIS).

Le directeur général adjoint, le secrétaire général adjoint ou le directeur adjoint chargé de l'intérim du fonctionnaire défaillant peut, pendant la même période, se voir attribuer le bénéfice de cette prime dans les mêmes conditions.

Le Conseil d'Exploitation émet un avis favorable à l'unanimité concernant l'attribution d'une prime de responsabilité à l'emploi de Direction à compter du 1^{er} juillet 2022.

4/ TARIFS – ÉTABLISSEMENT DE TARIFS POUR LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS D'ENTREPRISES (DAE)

L'arrêt de fabrication du Combustible Solide de Récupération (CSR) sur l'usine de Tri Mécano Biologique (TMB) de Champdeniers depuis le début de l'année 2022, oblige le SMITED, à augmenter les volumes de déchets à traiter sur l'ISDND de la Loge à Coulonges Thouarsais, voire à détourner certaines tonnes vers l'ISDND privé d'Amailloux gérée par le groupe SUEZ au tarif de 128 € HT/tonne (88€ +40€ de TGAP). En parallèle, le SMITED continue à accepter les déchets d'activités économiques (DEA) d'environ 25 entreprises sur le site de l'ISDND de la Loge au tarif de 105€ HT/tonne et d'environ 5 entreprises et de quelques particuliers sur le site de transfert du SMC au tarif de 125 € HT.

Or, afin de limiter les pertes financières pour le SMITED79, il est proposé d'augmenter le tarif d'acceptation des DAE sur l'ISDND de la Loge dès le 1^{er} juillet 2022. Le tarif proposé est de **132€ HT/tonne** (Prix du marché de traitement + TGAP 2022 et frais de gestion inclus) pour le site de La Loge et de **152€ HT/tonne** pour le site de transfert du SMC.

Enfin, les capacités de traitement des déchets par stockage sur l'ISDND de la Loge diminuant de jour en jour, il est proposé d'arrêter d'accueillir les DAE des entreprises au 31/12/2022 afin de préserver nos propres capacités jusqu'à la fermeture programmée de la Loge 2 le 15/11/2023. Les entreprises concernées ainsi que le SMC, qui assure des prestations de collecte pour les entreprises, seront informés de cette décision très prochainement afin de leur laisser le temps de trouver d'autres solutions pour le traitement de leurs déchets.

Le Conseil d'exploitation d'émet un avis favorable à l'unanimité concernant les tarifs proposés ci-dessus pour le traitement des DAE et concernant leur application à compter du 1^{er} juillet 2022.

5/ DÉSAFFECTATION ET VENTE DE MATÉRIEL

Monsieur le Président informe le Conseil d'exploitation qu'une remorque porte caisson, n'est plus utilisée par le SMITED et par conséquent il est proposé de la mettre en vente.

Les caractéristiques de cet équipement sont données ci-après :

- Remorque Porte caisson DT700QK
- Date d'acquisition par le SMITED (budget structure) : 31/12/2015
- Prix d'achat : 39 000 € HT.
- Valeur nette comptable : 14 919,84€ HT

Il est nécessaire de procéder à la désaffectation de ce matériel du budget « traitement » pour pouvoir procéder à la mise en vente.

Une proposition a été faite au SMITED pour la reprise de cet équipement, en l'état, au prix de 25 200 € TTC.

Par ailleurs, 2 caissons ne répondent pas aux besoins des services du SMITED, il est donc proposé de les mettre en vente.

Les caractéristiques de ces caissons sont les suivantes :

- Caisson 33M3 VFC
- Date d'acquisition par le SMITED (budget Traitement) : facture de mai 2022
- Prix d'achat : 6 560 € HT.

il est proposé de les mettre à la vente au prix de 6 500 euros HT

Le Conseil d'exploitation d'émet un avis favorable à l'unanimité pour :

- **la désaffectation de la remorque porte caisson DT700QK du budget traitement.**
- **La vente de la remorque porte caisson DT700QK (Budget « Structure ») au prix de 25 200€ TTC et des 2 caissons au prix de 6 500 € HT (Budget « Traitement »).**

6/ VENTE DE PNEUS

La responsable du service transport a fait le point sur le matériel de son service. Il s'avère que des pneus et des jantes qui ne servent plus sont encore en stock au SMITED. Il s'agit d'équipements de véhicules qui ont été vendus ou accidentés.

Aussi, il est envisagé de les vendre pour mettre à jour les stocks et éliminer les matériels qui ne sont plus utiles au fonctionnement du SMITED ;

Ainsi, compte tenu de l'ancienneté, il est proposé de vendre :

- Des pneus « continental » en 385 55 225 au prix de 20 € HT
- Des jantes en 11,5/225 au prix de 40 € HT
- Un pneu Michelin en 385 55 255 Multi T au prix de 250€ HT

Le Conseil d'exploitation d'émet un avis favorable à l'unanimité concernant les tarifs proposés ci-dessus pour la vente des pneus et des jantes.

7/ REPRISE DES MATERIAUX ISSUS DU POLE VALORISATION

Une délibération a été prise par le Bureau syndical le 10 octobre 2008 concernant la remise des matériaux issus de l'usine de Tri Mécano Biologique.

Cette délibération faisait état de la signature d'une convention. Celle-ci n'a jamais été signée compte tenu du tarif fluctuant des matériaux. C'est pourquoi, il est nécessaire que le Comité syndical prenne une nouvelle délibération pour que le SMITED puisse établir les factures destinées aux repreneurs.

Le Conseil d'exploitation d'émet un avis favorable à l'unanimité pour autoriser le Président à signer les propositions commerciales permettant la reprise des matériaux issus du TMB.

8/ QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe le Conseil d'exploitation qu'un voisin du SMITED l'a contacté pour lui préciser qu'il n'avait plus de problème olfactif sur la terrasse depuis le changement du bio filtre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil d'exploitation est levée à 11h30.

Le secrétaire de séance

Denis ONILLON

Signé

Le Président du SMITED,

Yves CHOUTEAU

Signé